



## Décision de radiodiffusion CRTC 2014-260

Version PDF

Référence au processus : 2014-126

Ottawa, le 22 mai 2014

### **Vista Radio Ltd.**

Port Hardy et Port Alice (Colombie-Britannique)

*Demande 2013-1568-0, reçue le 8 novembre 2013*

### **CFNI Port Hardy et son émetteur CFPA-FM Port Alice – Renouvellement de licence**

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio commerciale de langue anglaise CFNI Port Hardy et son émetteur CFPA-FM Port Alice, du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2021. Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard de la présente demande.
2. Le titulaire doit se conformer aux **conditions de licence** énoncées dans la politique réglementaire de radiodiffusion 2009-62, compte tenu des modifications successives.
3. Tel qu'indiqué dans la décision de radiodiffusion 2010-616, le titulaire était en situation de non-conformité au cours de sa période de licence précédente quant à ses exigences relativement au développement des talents canadiens et le dépôt de rapports annuels. Le Conseil note que CFNI est conforme à ses exigences réglementaires au cours de la période de licence actuelle. Le Conseil estime donc approprié de renouveler sa licence de radiodiffusion pour une période complète de sept ans.

### **Rappel**

4. En vertu de l'article 22 de la *Loi sur la radiodiffusion*, la licence de radiodiffusion renouvelée dans la présente décision deviendra nulle et sans effet advenant l'expiration du certificat de radiodiffusion émis par le ministère de l'Industrie.

### **Équité en matière d'emploi**

5. Comme le titulaire est assujéti à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et dépose des rapports au ministère de l'Emploi et du Développement social, ses pratiques à l'égard de l'équité en matière d'emploi ne sont pas évaluées par le Conseil.

Secrétaire général

**Documents connexes**

- *CFBV Smithers et ses émetteurs CKBV-FM New Hazelton et CHBV-FM Houston, CIRX-FM Prince George, CFLD Burns Lake et son émetteur CHLD Granisle, CKBX 100 Mile House, CKCQ-FM Quesnel, et CFNI Port Hardy et son émetteur CFPA-FM Port Alice – renouvellement de licences, décision de radiodiffusion CRTC 2010-616, 24 août 2010*
- *Conditions de licence propres aux stations de radio commerciale AM et FM, politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2009-62, 30 novembre 2010*

*\*La présente décision doit être annexée à la licence.*